

## Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2016

### Rapport sur les comptes de l'exercice 2016 à l'attention du comité de Direction

#### 1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 2'263'989.05. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'186'500.00. L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 77'489.05.

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 2'263'989.05. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres, des subventions cantonales ainsi que les intérêts positifs du compte bancaire.

Il est important de relever qu'une imputation interne de Fr. 50'000.00, correspondant à l'amortissement du PA3, a été comptabilisée au fonctionnement alors qu'elle était prévue en produit du compte d'investissement lors de l'établissement du budget.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charge de Fr. 124'003.50 par rapport au budget. Ce montant sera facturé aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
<b><u>Dépenses de fonctionnement :</u></b>			
Mandat suivi projet d'agglomération (chap.0)	15'000.00	6'184.95	- 8'815.05
Entretien du réseau (chap.6)	5'000.00	1'675.25	- 3'324.75
Honoraires et frais d'étude (chap.6)	18'000.00	34'191.45	+ 16'191.45
Contrats de prestations (chap.6)	2'050'000.00	2'051'136.20	+ 1'136.20
Honoraires divers (chap.7)	25'000.00	0.00	- 25'000.00
Imputation interne amort. (chap.7)	0.00	50'000.00	+ 50'000.00
<b><u>Recettes de fonctionnement :</u></b>			
Subventions cantonales p. études (chap.6)	0.00	31'970.40	+ 31'970.40
Subventions cantonales p. exploit. (chap.6)	1'178'750.00	1'000'265.00	- 178'485.00
Participations communales (chap.9)	1'007'750.00	1'181'753.65	+ 174'003.65

## **2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

### **a) Administration**

#### 01 Législatif et Exécutif

#### 012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 4'730.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

Les frais de représentation de Fr. 1'035.10 correspondent au repas de remerciement de fin de législature du comité de direction.

Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'073.60 sont inférieurs de Fr 126.40 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2015 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2015.

#### 02 Administration

#### 020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 59'978.60 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2016 et Fr. 52.00 pour des frais divers. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 60'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 616.75 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués. Les frais de ports s'élèvent à Fr 260.00.

Le mandat du suivi du projet d'agglomération comprend les honoraires des mandataires externes pour Fr 6'184.95.

### **b) Culture et loisirs**

#### 32 Médias

#### 320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 982.55 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site.

**c) Transports et communications**65 Trafic régional650 Trafic d'agglomération

L'entretien du réseau de Fr. 1'675.25, les émoluments de Fr. 389.00, ainsi que des honoraires et frais d'étude de Fr. 2'221.05 correspondent à la modification du carrefour de la Rue de Vevey – Rue Nicolas Glasson.

Le solde des honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 31'970.40. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant équivalent.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 2'051'136.20 pour un budget de Fr 2'050'000.00. La subvention cantonale de Fr 1'000'265.00 est inférieure au budget de Fr. 178'485.00. En effet, le taux de couverture des lignes n'a pas atteint le minimum fixé par le règlement d'exécution de la loi sur les transports, ceci principalement sur la ligne 3.

69 Trafic, autres tâches690 Autres tâches du trafic

Les frais internet de Fr. 518.40 concernent la mise à jour des horaires sur le site.

**d) Environnement**79 Aménagement790 Aménagement du territoire

L'imputation interne de Fr. 50'000.- concerne le premier amortissement du PA3 facturé aux communes.

**e) Finances**94 Gérance de la fortune et des dettes940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 165.20.

941 Participation des communes

Les participations des communes se montant à Fr 1'181'753.65. La somme de Fr 1'007'750.00, selon le budget a déjà été facturée ainsi qu'un montant Fr. 50'000.00 pour l'amortissement du PA3. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 124'003.65 en faveur de Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

### 3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

#### a) Transports et communications

62      Routes communales et génie civil

620     Routes communales et génie civil

Le total des subventions redistribuées s'élève à Fr 181'979.00 pour un total de subventions reçues de Fr 222'000.00, la différence de Fr 40'021.- a été virée au bilan.

#### b) Environnement

79      Aménagement

790     Aménagement du territoire

Les honoraires d'étude du PA3 payés en 2016 et représentant les frais de mandataires externes ainsi que ceux liés à l'information à la population pour Fr. 131'515.75 ont été virés au bilan.

### 4. COMPTES AU BILAN

#### a) Actifs

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 20'080.35, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 125'140.10, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
115.10	Impôt anticipé	Fr 4.20 correspond à l'impôt anticipé à récupérer.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 31'970.40, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 95'776.75, solde après virement des investissements 2016 et comptabilisation de l'amortissement.

#### b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 85'614.20 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2016.
200.0	Créanciers Communes	Fr 1'136.60, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à distribuer	Fr 186'221.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.